

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEB Asset Selection Fund – un compartiment de SEB Fund 1

Class C (EUR) (LU0256624742)

La Société de gestion, SEB Investment Management AB, fait partie de SEB Group.

Objectifs et politique d'investissement

SEB Asset Selection Fund vise l'accroissement du capital à long terme dans une perspective absolue. Par conséquent, le fonds n'a pas d'indice de référence. Le fonds prend des positions actives à l'échelle mondiale sur une ou plusieurs des catégories d'actifs suivantes : actions, devises, obligations et indices de matières premières. L'objectif de rendement annuel est de cinq points de pourcentage de plus que le taux sans risque, sur une période de trois à cinq ans en moyenne.

Pour obtenir le taux de rendement sans risque, le gestionnaire du fonds investit généralement les liquidités dans des obligations à court terme émises par des États ou par des entreprises. À des fins de rendements excédentaires, le gestionnaire du fonds peut constituer des positions sur des produits dérivés - essentiellement des contrats à terme négociés en Bourse ou de gré à gré - sur des indices ou des instruments individuels des marchés des actions, des obligations, des devises et des matières premières. Les positions sur les contrats à terme négociés en Bourse ou de gré à gré peuvent être soit « longues » (c'est-à-dire qu'elles profitent d'une hausse des marchés ou sont affectées par une baisse), soit « courtes » (c'est-à-dire qu'elles accusent des pertes en cas de hausse des marchés, mais enregistrent des gains

en cas de baisse). Les coûts de transaction peuvent être élevés en raison de la stratégie du fonds. Les frais de transaction sont prélevés sur le fonds et s'ajoutent aux frais mentionnés dans la section « Frais » du présent document. Le fonds utilise un indice de référence pour calculer la commission de performance. L'indice de référence est décrit à la section « Frais ». La déviation par rapport à l'indice de référence, mesurée à l'aune de l'écart de suivi, sera vraisemblablement élevée.

Le fonds suit la politique de développement durable de la société de gestion dans le cadre de ses investissements. Notre politique de développement durable est disponible à l'adresse suivante : <https://sebgrouplu/policies>

En règle générale, l'investisseur peut acheter ou vendre des parts du fonds tous les jours ouvrables bancaires au Luxembourg, à l'exception du 24 et du 31 décembre. La catégorie de parts est une catégorie de capitalisation.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 an(s).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

←————→

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque et de rendement exprime le rapport entre le risque et le rendement attendus au niveau du fonds. Plus le fonds se situe en haut de la grille, plus le rendement possible est élevé mais plus le risque de perdre de l'argent est élevé également. La catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

La catégorie de risque est calculée à partir du chiffre le plus élevé recueilli par les données historiques et des limites de risque le cas échéant. La catégorie de risque effective du fonds est normalement inférieure au niveau de risque autorisé maximum utilisé pour déterminer la catégorie de risque. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des risques et rendements à venir.

Ce fonds fait partie de la catégorie 6. Cela signifie que le risque lié à des variations de valeur des actifs du fonds est élevé. Cette catégorie peut évoluer avec le temps.

Le risque du fonds est limité par un niveau de risque maximum applicable au fonds. Le risque est géré par la prise de positions dans une ou plusieurs classes d'actifs au sein de l'univers d'investissement du fonds.

Les risques suivants qui ne sont pas entièrement pris en compte dans la classification ci-dessus continuent d'avoir une incidence sur la valeur du fonds :

Risque de contrepartie - si une contrepartie ne remplit pas ses obligations envers le fonds (par exemple, si elle n'effectue pas un paiement ou ne livre pas les titres comme convenu).

Risque de liquidité - il peut arriver qu'il soit difficile de vendre des actifs à un certain moment ou à un prix raisonnable.

Risque opérationnel - le risque de perte lié par exemple à des dégradations systémiques, des erreurs humaines ou des événements externes.

Risque de crédit - le fonds investit, directement ou indirectement, dans des obligations ou d'autres instruments connexes à revenu fixe. Si l'émetteur d'une obligation ne parvient pas à payer le montant des intérêts et du principal à l'échéance, les obligations peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur valeur.

Risque de change - le fonds investit dans des valeurs qui sont émises dans des devises autres que la devise dans laquelle le fonds est libellé. Le fonds est ainsi exposé à un risque de change lié aux fluctuations des devises.

Le risque de dérivés - le fonds peut utiliser des dérivés dans une large mesure. Il s'agit d'instruments financiers dont la valeur dépend de celle de l'actif sous-jacent. De faibles variations de prix de l'actif sous-jacent peuvent entraîner d'importantes variations de prix du dérivé.

Risque des taux d'intérêts - la valeur des obligations est sensible aux changements de taux d'intérêts. Une hausse des taux d'intérêts déprécie généralement la valeur des ces obligations. Une baisse des taux d'intérêts augmente généralement la valeur de ces dernières.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 5.00%

Frais de sortie 0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.15%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance 0.00%

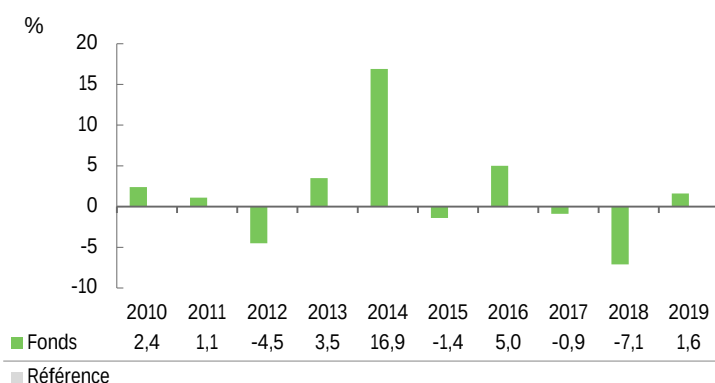
Calcul : 20% de la différence entre : a) le rendement au-delà de la précédente VNI la plus élevée/action («High Water Mark») et b) le rendement de l'indice des bons du Trésor à 3 mois depuis que le High Water Mark a été atteint. Un rendement indiciel négatif est remplacé par un rendement indiciel de 0%. La commission de performance est calculée et déterminée tous les jours.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux valeurs maximum. Dans certains cas, le montant à payer peut être inférieur. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à votre distributeur. Les frais courants servent à couvrir les coûts de gestion du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution.

Les frais courants sont calculés sur la base des frais de l'année civile 2019. Le montant peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants n'incluent ni les commissions de performance ni les frais de transaction.

Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Le chapitre portant sur les frais dans le prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu, fournit des informations plus détaillées, notamment sur le calcul de la commission de performance.

Performances passées



Le fonds a été lancé en 2006. La catégorie de parts à été lancée en 2006. La totalité des frais et commissions est prise en compte dans le calcul des performances passées, hormis les frais d'entrée ou de sortie que vous êtes susceptible d'avoir payés à la souscription ou à la vente de parts du fonds. Les performances passées sont calculées en EUR.

La performance passée du fonds n'est pas une garantie de sa performance future.

Informations pratiques

Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ), Luxembourg Branch est la banque dépositaire du fonds.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes de ces parts sur le site www.sebgroup.lu.

Le fonds est soumis à la réglementation fiscale applicable au Luxembourg ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. La responsabilité de SEB Investment Management AB ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les clauses correspondantes du prospectus du fonds.

Le Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) ne vise qu'une seule catégorie de parts du compartiment de SEB Fund 1 alors que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel visent l'intégralité de SEB Fund 1.

En ce qui concerne les autres catégories de parts de SEB Asset Selection Fund vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes sur le site www.sebgroup.lu.

Vous pouvez convertir des parts du fonds/de la catégorie en parts d'un(e) autre compartiment/catégorie de SEB Fund 1. Le

chapitre sur la conversion de parts dans le prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu, fournit des informations plus détaillées.

L'actif et le passif de chaque compartiment SEB Fund 1 sont séparés comme la loi le prescrit, ce qui implique que seul le bénéfice ou la perte de SEB Asset Selection Fund a une incidence sur votre investissement.

Une copie papier du document détaillé et à jour définissant la politique de rémunération de la Société de gestion, notamment la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, et indiquant l'identité des personnes responsables de leur attribution, peut être obtenue gratuitement au siège social de celle-ci et sur le site Internet <http://sebgroup.lu/policies>

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. SEB Investment Management AB est agréée en Suède et réglementée par la Finansinspektionen.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2020.